

# Gérer votre facture pendant un arrêt de travail à Postes Canada

Comme vous le savez peut-être, il pourrait y avoir un arrêt de travail à Postes Canada. Cela signifie que la livraison de votre facture papier pourrait être retardée ou suspendue. De plus, si vous effectuez vos paiements par voie postale, il se peut que vous soyez concerné.

Pour vous assurer d'obtenir votre facture, envisagez de passer de la facturation papier à la facturation en ligne.

En vous inscrivant à la facture en ligne, vous recevrez un courriel vous avisant que votre facture est prête. Il vous suffira alors d'ouvrir une session dans Mon compte pour consulter, télécharger et imprimer une version PDF de votre facture.

**Vous êtes déjà inscrit à la facture en ligne? Super, vous voilà prêt! Si vous souhaitez passer à la facturation en ligne maintenant, suivez les étapes ci-dessous.** Rappelez-vous : vous pouvez toujours consulter et payer votre facture en ligne avec Mon compte.

## Pour passer de la facture papier à la facture en ligne

---

1. Inscrivez-vous à Mon compte
2. Consultez vos courriels pour activer Mon compte
3. Connectez-vous à Mon compte
4. Bienvenue à Mon compte ! Vous pouvez maintenant consulter votre facture et votre historique de paiement, vérifier votre utilisation et bien plus encore...

## Payments pré-autorisés

---

Les paiements pré-autorisés peuvent vous aider à toujours payer votre facture à temps et à éviter les frais de retard. Voici quelques façons de mettre en place les paiements préautorisés sur votre compte :

- Communiquez-nous un chèque sans provision par courriel ou par fax
- Communiquez-nous un formulaire de paiement pré-autorisé par courriel ou par fax
- Appelez-nous pour mettre en place des paiements automatiques sur votre carte de crédit